



Titre Professionnel **AGENT DE SERVICE MÉDICO- SOCIAL (ASMS)**



L'Agent de Service Médico-Social exerce son activité au sein d'une équipe pluri-professionnelle. Selon les compétences mises en œuvre, l'emploi s'exerce sous la responsabilité partagée du responsable hôtelier et du responsable soignant.

PUBLIC CONCERNÉ

Jeune de 16 à 29 ans dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
Salarié d'entreprise ou salariés en reconversion professionnelle

PRÉREQUIS ET MODALITÉS

Le sérieux et la motivation professionnelle sont des atouts majeurs.
Il faut également présenter les aptitudes physiques pour ce métier et être mobile.
Participation à une information collective, test et entretien de motivation.

OBJECTIFS

Acquérir les compétences nécessaires pour :

- Réaliser le nettoyage et le bio nettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents
- Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement
- Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé
- Établir une relation attentive de proximité en fonction des capacités et des potentialités de la personne
- Soutenir et favoriser la communication et l'expression de la personne
- Participer à son bien-être physique et psychologique
- Transmettre et rendre compte de ses observations et de ses actions

APTITUDE

Capacité à recueillir les informations, s'informer sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte.

CONTENU DE LA FORMATION ET COMPETENCES

CCP1 : Réaliser le nettoyage et le bionettoyage des locaux en s'adaptant à la présence des résidents

Nettoyer les locaux et sanitaires communs dans le respect des modes opératoires

Appliquer des protocoles de bionettoyage des chambres et des surfaces

CCP 2 : Contribuer aux prestations du service hôtelier en respectant les standards de qualité de l'établissement

Contribuer au service du linge des résidents et de l'établissement

Contribuer au service des repas des résidents

CCP 3 : Accompagner le résident dans les gestes de la vie quotidienne en tenant compte du projet d'accompagnement personnalisé

Accompagner le résident dans ses déplacements

Accompagner le résident à prendre un repas et à boire

Modules complémentaires

- SST
- Gestes et postures

Compétences transversales

- Communiquer avec le résident, les visiteurs et l'équipe pluriprofessionnelle
- Respecter les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans l'établissement
- Mettre en œuvre des modes opératoires et des protocoles en vigueur dans l'établissement

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel et Distanciel
- Cours théorique en présentiel en salle de formation avec prise en compte du vécu en entreprise
- Travaux pratiques sur plateaux techniques
- Formation alternée de périodes à la MFR et de périodes en entreprise



DÉLAIS D'ACCES, DURÉE ET DATES

- Contrat d'apprentissage de 10 à 12 mois
- 400h de formation réparties de septembre à mai
- Parcours individualisé selon positionnement du candidat
- L'inscription est possible de mars à décembre de l'année en cours. Autre cas nous contacter.

TARIF(S)

Coût de formation : 5250€, prix indicatif – Selon votre statut contactez-nous pour connaître les prises en charge possibles. Les frais de déplacements, d'hébergement et de restauration sont à la charge du stagiaire. Nous contacter pour établir un devis.

D'ÉVALUATION

- Evaluations formatives en cours de formation.
- Validation par un Titre du Ministère du travail, inscrit au RNCP de Niveau 3 en épreuves terminales (mise en situation professionnelle et entretien technique avec un jury).
- Validation partielle possible par des CCP (Certificats de Compétences Professionnelles).

DÉBOUCHES POSSIBLES

Les métiers possibles :

- Agent de service hôtelier
- Agent hôtelier
- Agent de service logistique
- Agent de service hospitalier
- Agent de service hébergement
- Agent de service intérieur

Les établissements employant les ASMS :

- établissement médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en perte d'autonomie,
- établissement d'hébergement pour personnes âgées (EHPA),
- établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD),
- petite unité de vie (PUV),
- résidence autonomie,
- accueil de jour,
- établissement médico-sociaux d'accueil ou d'hébergement des personnes en situation de handicap,
- entreprise assurant l'externalisation du nettoyage et du bionettoyage dans les établissements médico-sociaux.



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

- Les salles de formation et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toute information concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, veuillez contacter nos co-référentes handicap :
 - **Céline BRARD** (référente handicap pour les formations liées aux services aux personnes) : celine.brard@mfr.asso.fr - 02.33.35.75.76
 - **Anne-Sophie GUILLEMETTE** (référente handicap pour les formations liées à la restauration) : as.guillemette@mfr.asso.fr - 02.33.35.75.76

RESPONSABLE DE L'ACTION / CONTACT

Marie SANSON, Directrice Adjointe

Tél. : 02 33 35 75 76 - Mail : marie.sanson@mfr.asso.fr

Pour Plus d'informations n'hésitez pas à scanner le QR CODE



MFR Trun-Argentan

73, rue de Mauvaisville

61 200 ARGENTAN

Tél. : 02 33 35 75 76

Mail : mfr.argentan@mfr.asso.fr

Web : www.mfrtrunargentan.fr

SIRET : 780 984 21 70 0015

APE : 8531Z

Nom du certificateur : MINISTERE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L' INSERTION

Date d'enregistrement de la certification : 30/12/2015

RNCP 35028

